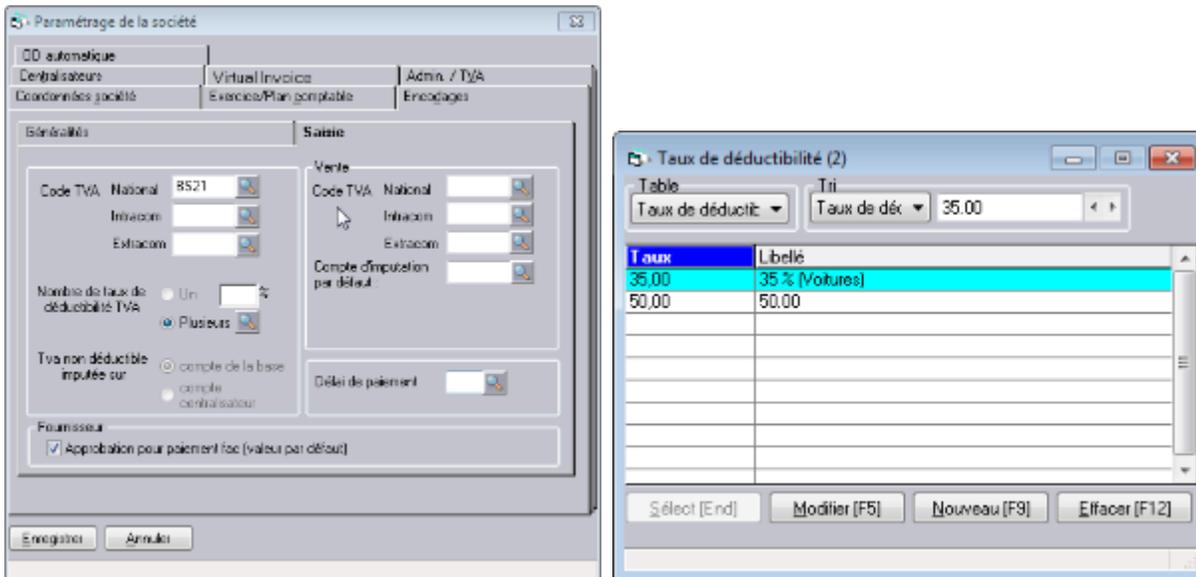


Release notes relative aux multi-taux de déductibilité FR

- L'Administration de la TVA a publié les nouvelles dispositions concernant la récupération de la TVA sur les biens de l'entreprise qui sont utilisés à la fois à des fins privées et professionnelles. Le pourcentage de déduction de la TVA pour les différents 'biens de l'entreprise' en particulier 'les voitures de société' doit être déterminée chaque année en fonction de l'utilisation professionnelle effective. Cela implique d'avoir la possibilité d'utiliser pour des biens similaires des taux de déductibilité distincts. Aussi WinBooks a prévu une adaptation pour permettre une gestion de plusieurs taux de déductibilité. Pour les codes TVA partiellement déductible l'utilisateur aura le loisir de préciser le pourcentage précis de déductibilité.

Paramétrage

- Dans le menu **Dossier/Paramétrage/Général** onglet **Encodages/Saisie**, vous pouvez définir :
 - Soit **un seul** de taux de TVA partiellement déductible. Dès lors, vous pouvez renseigner le taux de déductibilité ainsi que le compte d'imputation de la TVA non déductible (le **compte de la base** ou un **compte centralisateur**.)
 - Soit, **plusieurs** taux de déductibilité. Dans ce cas, vous devez remplir la table des taux de déductibilité et y renseigner les différents taux que vous désirez exploiter dans votre dossier.



- Dès que vous décidez de travailler avec plusieurs taux de déductibilité, la TVA non déductible ne pourra s'imputer que sur le **compte de la base**.
- Dans le même ordre d'idée, vous devez préalablement sélectionner **compte de la base** pour pouvoir travailler avec plusieurs taux de déductibilité



- Si vous gérez plusieurs taux de déductibilité, vous pouvez renseigner, si c'est nécessaire, un taux de déductibilité par défaut pour certains comptes généraux.

Encodages

